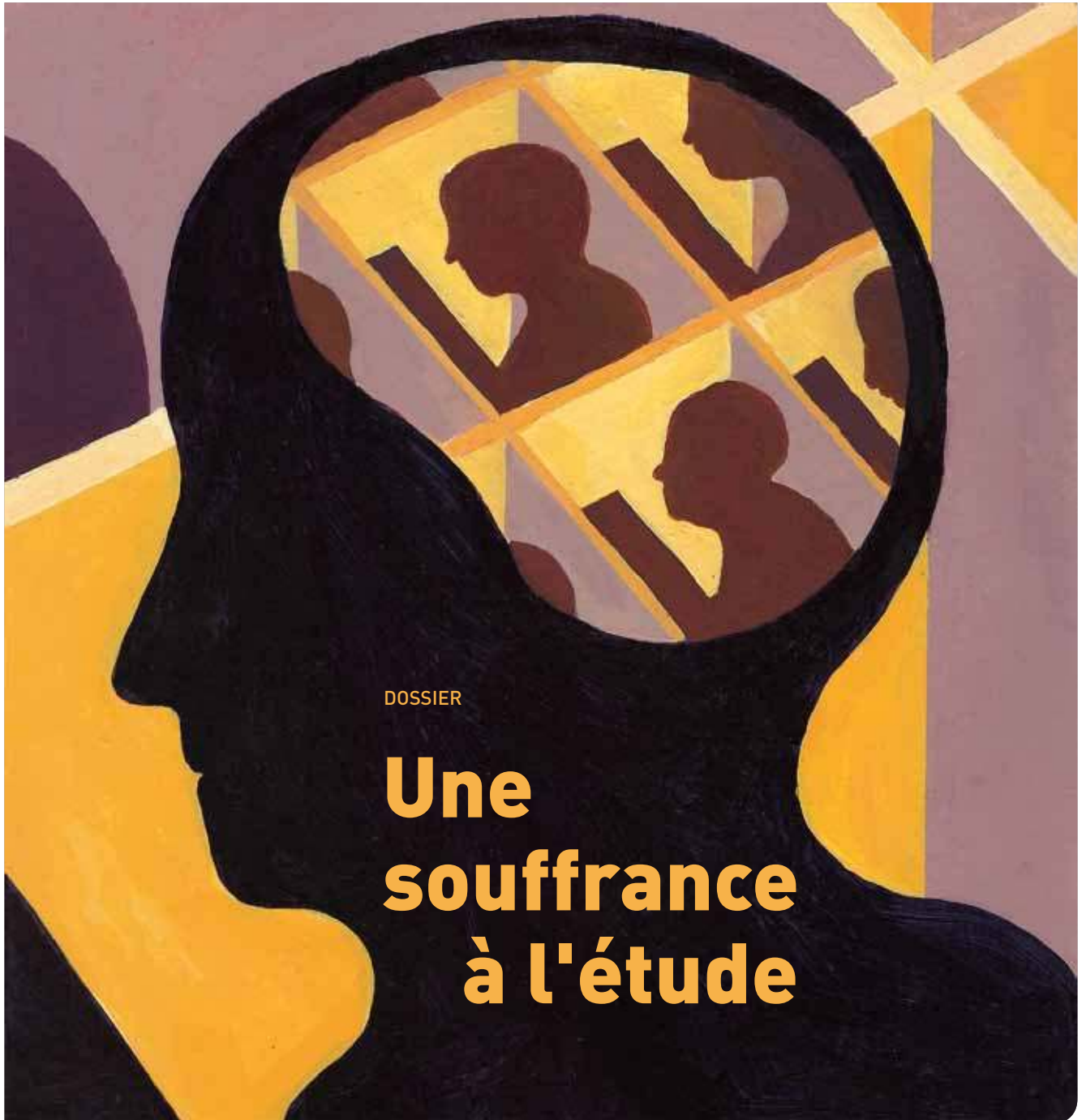


PANTHÉON Sorbonne *Magazine*

N° 5 | NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2013

MAGAZINE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



DOSSIER

Une souffrance à l'étude

Directeur de la publication

Philippe Boutry

Vice-présidente chargée de la communication

Nadia Jacoby

Rédactrice en chef

Lucia Hernandez

Rédactrices

Lucia Hernandez, Cécile Lecan

Ont collaboré à ce numéro

Franck Lavigne, Marc Lorient, Françoise Querment, Christian Réan, Vincent Robert

Conception graphique et mise en page

Cyril Cavalié

Iconographie

Cyril Cavalié, Émilie Roux

Illustration de couverture

Nicolas André / www.nicolas-andre.com

Crédits photos

Pages 2, 29, 32 : UP1/Secom ; p. 3, 19, 20, 22, 23, 26, 27 : UP1/C. Cavalié ; p. 3-8 : UP1/UEFAPS ; p.3, 10-11, 14 : Deligne ; p. 8, 9, 18, 19, 21, 29, 32 : D.R. ; p. 12 : Voutch ; p.13 : Chimulus ; p.14 : Tignous ; p. 15 : Gabs ; D.R. ; p.16 : Céline Vidal, IPGP, 2013 ; p.17 : CRISP, 2012 ; p. 17 : Franck Lavigne ; p. 24 : Europaeum ; p.24-26 : iStockphoto ; p. 25 : http://forumeng.cuni.cz ; p. 28 : Edgardo Cecchin, LM communiquer ; Centre d'Économie de la Sorbonne ; BIS/Pierre Bailly ; p.29 : UP1/C. Gonzalez ; UP1/M. Hull-Brousmeiche ; p. 30 : Fonds IMEC ; p. 31 : Gilbert Garcin

Remerciements

Deligne (*Hep ! Taxi !*, éd. Lajouanie) ; Chimulus, (*Le charabia du business*, avec G. Clément, éd. Editéa) ; Gabs, (*Tout va bien ! ; La crise je me marre !!!*, éd. Eyrolles) ; Voutch ; Tignous, (*Le fric c'est capital, 5 ans sous Sarkozy*, éd. 12 bis, *Pandas dans la brume*, éd. Drugstore) ; les éditions La Découverte

Impression

Imprimerie Moderne de l'Est

Tirage

10 000 exemplaires

ISSN 2265-3252

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Service de la communication
12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 44 07 79 40
Fax : 01 44 09 79 39
secom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :



La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction.

Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14 001 respectant toutes les normes environnementales.

Éditorial



Dans ce contexte national déprimé, où notre université doit affronter ses propres difficultés, budgétaires et immobilières, Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend mener à bien, avec constance et détermination, ses missions d'enseignement supérieur public en formation, en recherche et en professionnalisation. Ce numéro de *Panthéon Sorbonne Magazine* en témoigne. Le sociologue Marc Lorient développe une réflexion approfondie sur la notion, aujourd'hui centrale dans le dialogue social, de « souffrance au travail ». Michel Pigenet, en historien du social, nous offre quelques pages de sa magistrale étude sur l'*Histoire des mouvements sociaux*. Francis Kessler présente, au titre de la formation, le master pro *Droit de la protection sociale d'entreprise*.

Dans le même temps, la capacité de notre université à relever de nouveaux défis et à inventer de nouveaux chantiers demeure intacte. Une charte du sportif de haut niveau, votée à l'unanimité en CA, permettra désormais aux étudiants les plus motivés de poursuivre de pair études et sport de compétition. L'université est partie prenante de programmes innovants dans le cadre de la communauté *heSam*, « Défi Chine » et « Genre ». Le géographe Franck Lavigne présente la sensationnelle découverte du Laboratoire de géographie physique de Meudon (Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS), l'éruption, contemporaine de la création de la Sorbonne (1257), d'un immense volcan disparu en Indonésie. Sylvie Lindeperg et Myriam Tsikounas mettent en œuvre une exposition et un colloque consacrés à cet immense cinéaste trop méconnu que fut René Allio (1924-1995). Le programme *Vaclav Havel Europaeum* offre de nouveaux horizons aux études européennes tandis que se multiplient initiatives, conférences et publications. C'est une université vivante et créative qui va surmonter la crise !

Philippe Boutry,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retrouvez l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne sur les réseaux

 [facebook.com](https://www.facebook.com)

 twitter.com/sorbonneparis1

 [youtube.com/univparis1](https://www.youtube.com/univparis1)

 www.univ-paris1.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

« *L'autorégulation des réactions de stress est déterminante* »

MARC LORIOU → PAGE 12



Étudiant à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et athlète de haut niveau : c'est possible !

Un statut sur mesure

→ PAGE 6

Synergie : Paris 1 Panthéon-Sorbonne au cœur de deux projets innovants

Défi Chine et Transmission et diffusion des études sur le genre

→ PAGE 9



Une souffrance à l'étude

Le regard du sociologue Marc LorioU sur la souffrance au travail

→ PAGE 12

L'éruption mystérieuse

Le volcan indonésien Samalas identifié

→ PAGE 16

Publications

→ PAGE 18

Les bonnes feuilles

Histoire des mouvements sociaux en France, dirigé par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky

→ PAGE 20



Études européennes

Vaclav Havel Europaeum MA Programme in European Politics and Societies

→ PAGE 24

Master pro Droit de la protection sociale d'entreprise

Former des juristes spécialisés

→ PAGE 26



3 000 m steeple

→ **PAGE 6**

Étudiant à Paris 1
Panthéon-Sorbonne et athlète
de haut niveau : c'est possible !

→ **PAGE 9**

Synergie : Paris 1
Panthéon-Sorbonne au cœur
de deux projets innovants

L'UNIVERSITÉ



SPORT

Le 9 juillet 2013, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne adoptait la charte pour l'accueil des étudiants athlètes de haut niveau afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions parallèlement à leur carrière sportive.

Étudiant à Paris 1 Panthéon-Sorbonne de haut niveau : c'est possible !

Nous avons tous en tête l'image des grandes universités américaines qui réservent au sport une place importante en intégrant dans leur cursus le sport et la formation des athlètes. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en adoptant la charte pour l'accueil des étudiants athlètes de haut niveau et en donnant un statut particulier à ces étudiants, affirme sa volonté de valoriser le sport au sein de son établissement. Elle permet ainsi à l'étudiant sportif de haut niveau de poursuivre ses études dans les meilleures conditions et elle bénéficie en retour d'un ambassadeur qui véhicule les couleurs et les valeurs de l'université en France et à l'étranger.

L'enjeu

La vie d'un sportif de haut niveau est ponctuée par les entraînements quotidiens, les compétitions, les championnats. Comment concilier des études supérieures avec cet emploi du temps déjà bien rempli ? C'est tout le défi du service des sports de Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui depuis des années s'occupe de ces athlètes. Il se soucie de les accompagner au mieux. Et parce que l'université accueille des athlètes aux profils très divers issus des sports collectifs (futsal, rugby, football...) ou individuels (escrime, judo, athlétisme...), il faut un emploi du temps sur mesure et un suivi individuel attentif pour chaque étudiant sportif de haut niveau.

La charte

Si l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a toujours accueilli dans ses rangs des étudiants sportifs de haut



bonne et athlète

niveau, elle a aujourd'hui adopté une charte pour l'accueil des étudiants athlètes de haut niveau, permettant d'asseoir la situation. Ainsi ce qui n'était le plus souvent que compromis et arrangements entre le service des sports et des UFR, devient un véritable dispositif d'accueil en faveur des sportifs de haut niveau. La charte adoptée le 9 juillet dernier vise à « *permettre aux étudiants sportifs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'accéder et de se maintenir au plus haut niveau sportif et de poursuivre parallèlement leurs études universitaires dans les meilleures conditions* ». Les composantes de l'université potentiellement concernées sont ainsi informées de l'existence de ce dispositif d'accueil et des aménagements dont peuvent bénéficier des étudiants athlètes de haut niveau. Cette position de l'université à l'égard de ces étudiants au statut particulier souligne sa volonté de contribuer à un meilleur accueil et suivi individuel de ces étudiants. Avec cette charte l'université s'engage auprès des athlètes de haut niveau. Elle rappelle que les athlètes ont un statut à part. L'étudiant athlète s'engage quant à lui à défendre les couleurs de l'université en participant aux compétitions de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

Un statut particulier

Les candidats pouvant prétendre au statut d'étudiant athlète de haut niveau à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne doivent être inscrits sur la liste nationale des sportifs de haut niveau (Elite, Senior, Jeune ou Reconversion) ou sur les listes nationales

Espoir et Partenaire d'entraînement du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Ils doivent fournir à l'université une attestation délivrée par les Directions Régionales de la

Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). Les candidats définissent ensuite avec le service des sports de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne leur projet d'études et leur projet sportif ainsi que les

PAROLE D'ÉTUDIANT



Après deux années d'études à l'université de Marseille en économie et management, je voulais progresser aussi bien dans mon sport que dans mes études. Un seul lieu m'est venu à l'esprit : Paris. J'ai donc commencé à chercher parmi les différentes universités et écoles parisiennes. Souhaitant continuer dans la gestion d'entreprises, Paris Dauphine et Paris 1 Panthéon-Sorbonne étaient alors les universités les plus attractives compte tenu de mes attentes. Enfin, ce serait mentir de dire que ce qui a fait la différence entre ces deux universités est la qualité de la formation, car toutes deux en possèdent d'excellentes. En réalité, c'est le nom. Entrer à la Sorbonne, en plein cœur du quartier latin, ça fait rêver. En outre, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, contrairement à ma précédente université, j'avais la possibilité de choisir mes TD¹ et un bonus « sport » m'était accordé. Cela me donnait alors le sentiment que mon double projet était soutenu par l'université. Je tiens d'ailleurs à remercier l'université pour ce soutien.

Lorsqu'on est sportif de haut niveau et que l'on suit des études, tout est question d'organisation. Mes entraînements se déroulant tous les jours (sauf le dimanche) à Joinville-



le-pont (Val-de-Marne), je devais donc parfois quitter l'amphi pendant les cours pour aller m'entraîner. Je récupérais après la suite des cours.

En 2012, j'étais champion de France Espoir (<23ans) 400 m, champion de France 4x400 m (avec l'ACPJ²). Et pour ce qui est des compétitions universitaires j'ai remporté avec les couleurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le championnat de France universitaire 200 m et 400 m et, indoor universitaire 400 m. Parallèlement j'ai obtenu (cette même année) le master 1 Management/Finance à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette année je suis inscrit à l'école Supérieure de Commerce de Grenoble en formation à distance. En sport, je passe dans la catégorie des séniors, je vais jouer dans la cour des grands ! Mon objectif est de participer aux championnats de France Elite.

Loïc Ah-Mouck, diplômé en 2013 du master 1 Finance d'entreprise

¹ Travaux Dirigés.

² Athlétique Club Paris Joinville.





aménagements nécessaires à leur réalisation. Chaque année, une vingtaine d'étudiants athlètes de haut niveau s'inscrivent à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Comme les étudiants salariés, les étudiants athlètes bénéficient d'aménagements particuliers afin de concilier leur activités sportives et universitaires.

S'ils ont certains statuts à part ils suivent le même cursus et le même programme que les étudiants de leur formation. Ils doivent ainsi fournir les mêmes efforts que les autres étudiants.

Les aménagements

Comment jongler entre entraînements et compétitions fédérales et universitaires tout en suivant ses cours, révisant et passant ses partiels? Sans ses aménagements sur mesure, les études et la carrière sportive des étudiants pourraient en pâtir. Certains ont en effet plus de vingt heures d'entraînements par semaine en plus de leurs cours et de leur travail personnel. Il est donc



PAROLE D'ÉTUDIANT



L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne était pour moi le meilleur choix pour continuer mon projet universitaire tout en menant à bien mon projet rugbystique. En effet, une convention entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le Racing Metro 92 m'a permis de suivre des études d'économie tout en continuant d'exercer le rugby à un haut niveau. L'année dernière mon équipe était double vice-champion de France (avec le Racing Metro 92 et avec l'université). Je souhaite une fois ma licence obtenue m'orienter vers un master finance ou un master d'achat. Grâce aux aménagements mis en place par l'université, j'ai pu regrouper mes cours pour passer deux matinées à l'université. Il devenait compliqué de continuer mes études tout en gardant ce rythme d'entraînement : tous les après-midi et deux matinées par semaine puis un match le week-end. Avec cette convention l'université me permet de passer ma licence 3 sur 2 ans.

Cette année, je joue dans l'équipe espoirs du Racing Métro 92. donc le prochain championnat est le championnat de France Espoir.

Xavier Chauveau, étudiant en licence 3 d'économie



nécessaire de composer leur emploi du temps et de moduler éventuellement la durée de leur cursus compte tenu de leur projet de formation et de leurs contraintes sportives. Le défi de l'université était d'informer les composantes et les étudiants de l'existence de ce dispositif. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – selon la filière choisie par l'étudiant et les impératifs sportifs liés à l'entraînement et à

la compétition – s'engage ainsi à proposer des dispositions particulières : l'aménagement des cursus adaptés aux contraintes sportives, une organisation spécifique de l'emploi du temps (prise

en compte des entraînements, des compétitions et des déplacements) et une priorité dans le choix des groupes de travaux dirigés, des aménagements des examens et la désignation d'un

correspondant chargé du suivi des sportifs. Ils bénéficient également d'un accompagnement personnalisé pour leurs études.

Les athlètes qui suivent des études universitaires s'assurent un bagage qui peut s'avérer utile lorsqu'on s'engage dans une carrière sportive souvent courte. L'université entend leur permettre d'exercer leur sport au plus haut niveau dans les meilleures conditions et de leur donner les moyens de réussir leurs études. Le sport a un pouvoir fédérateur, il est ainsi une autre façon de promouvoir l'image et les valeurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en France comme à l'étranger.

Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :

<http://uefaps.univ-paris1.fr>



PRES HESAM

Le programme « Synergie » finance des projets innovants et pluridisciplinaires. Deux des dossiers retenus en 2013 impliquent l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Paris
Nouveaux
Mondes
heSam

Synergie : Paris 1 Panthéon-Sorbonne au cœur de deux projets innovants

Favoriser l'échange entre disciplines et l'innovation est l'un des objectifs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Son implication dans le PRES heSam participe de cette volonté d'instaurer un dialogue entre différents champs disciplinaires. Le PRES heSam est un espace de coopération entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et 14 établissements d'enseignement supérieur. Une multitude de domaines est représentée par cette communauté de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants. Dans ce cadre, Paris Nouveaux Mondes (PNM), le programme d'Initiative d'Excellence (Idex) du PRES, encourage l'innovation et les passerelles entre les spécialités de chacun, comme en témoigne l'appel à projets Synergie.

Le programme « Synergie » soutient des projets transversaux qui n'ont pas encore fait l'objet d'une coordination des recherches et des efforts. Les thématiques sont choisies pour leur importance scientifique mais également pour leur intérêt social.

Les projets 2012-2013

Parmi les projets sélectionnés en 2013, des chercheurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne collaborent à deux d'entre eux : « Défi Chine » et « Transmission et diffusion des études sur le genre ».

Défi Chine

Le Cridup (Centre de recherche de l'institut de démographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a été sollicité pour participer à ce projet élaboré conjointement avec l'Institut National d'Études Démographiques (INED) Paris et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Des partenaires chinois ont également été associés à cette recherche.

« Défi Chine » est une enquête sur l'une des spécificités de la population chinoise qui est soumise à un phénomène particulier : la proportion d'hommes est nettement supérieure à celle des femmes. Il s'agit donc d'étudier la transformation des pratiques et des comportements affectifs et matrimoniaux des hommes du fait de ce fort déséquilibre des sexes. Une enquête quantitative portera sur un échantillon d'environ 4400 hommes (mariés et célibataires âgés de 30 à 65 ans). Le projet vise à : étudier la propension des hommes à faire évoluer leurs pratiques en matière de choix du conjoint, de mise en union et de formation des familles ; comprendre comment une disponibilité réduite en partenaires de sexe féminin influence le processus de stratification sexuelle et la perception que les hommes ont des rôles sexués ; étudier l'impact d'une disponibilité réduite en partenaires de sexe féminin sur les comportements sexuels des hommes et enfin d'analyser les conditions de vie des hommes qui restent célibataires contre leur gré.

Appel à projet :
www.hesam.fr/pnm/



L'APPEL À PROJET 2013-2014

Pour l'appel à projets 2013-2014, le programme Synergie a défini 4 thématiques : modélisation et sciences sociales, handicap, humanités numériques, sciences de textes et corpus visuels, numérique et industrie.

Les dossiers sont à déposer avant le 17 décembre 2013 à : Synergie2013-2014@hesam.eu

Transmission et diffusion des études sur le genre

Le projet est coordonné par des chercheuses appartenant là aussi à plusieurs institutions du PRES : l'EHESS (Institut Marcel Mauss), Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IDUP¹ et ANHIMA²) et l'INED³. Les études sur le genre (*gender studies*) existent depuis plus de 40 ans en France. L'objectif de ce projet est de donner accès à un large public aux apports théoriques, empiriques et critiques de ce champ d'études. Deux axes ont été privilégiés : une encyclopédie critique du genre et une offre de formation grand public. Ces formations porteront sur des thématiques ciblées : discriminations au travail, parité en politique, violences sexuelles, stéréotypes de genre, santé reproductive et sexuelle.

Par son investissement dans des projets comme Synergie, Paris 1 Panthéon-Sorbonne témoigne de l'importance qu'elle accorde aux recherches multidisciplinaires.

Cécile Lecan

¹ Institut de Démographie de l'Université Paris 1.

² Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques, UMR 8210 (CNRS / EHESS / EPHE / Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

³ L'Institut National d'Études Démographiques.





ON A AJOUTÉ
UNE PLANTE VERTE
PRÈS DE LA
MACHINE À CAFÉ

→ **PAGE 12**

Une souffrance à l'étude

→ **PAGE 16**

L'éruption mystérieuse

→ **PAGE 18**

Publications

RECHERCHE



SOCIOLOGIE

Marc Loriol, sociologue à l'IDHE (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie) - Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS, circonscrit la notion complexe de souffrance au travail.

Une souffrance à

Après la « fatigue industrielle » dans les années 1960, la souffrance dans les années 1980, le stress dans les années 1990, le mal-être au travail est aujourd'hui saisi par l'expression « risques psychosociaux » (RPS) dont la définition reste un enjeu de luttes et de conflits d'intérêt. D'après un sondage IFOP mené en septembre 2008 auprès de 1 001 salariés et de 604 directeurs des ressources humaines (DRH), les salariés citent, dans l'ordre, comme causes des atteintes à la santé mentale : le manque de reconnaissance, l'augmentation de la charge de travail, la multiplication des contraintes dans le travail, l'inquiétude sur l'avenir professionnel et la baisse de solidarité dans les équipes. De leur côté, les DRH interrogés placent en première position « les problèmes dans la vie personnelle ».

D'une approche individuelle à une approche organisationnelle

Bien que difficile à mesurer, le phénomène semble sérieux. Lors de la quatrième enquête européenne sur les conditions de travail réalisée en 2005 auprès de 30 000 travailleurs de l'Union, la fatigue et le stress arrivent en deuxième position des atteintes à la santé ressenties dans le travail (respectivement 20% et 22,3% des répondants).

La notion de stress est formalisée par l'endocrinologue Hans Selye en tant que réaction de l'organisme à toute forme d'agression (physique, chimique ou psychique) à travers deux voies : la libération par les glandes surrénales de catécholamines afin de



- Cependant, je dois vous prévenir, Henderson. Si vous ne venez pas samedi, ça ne sera pas la peine de revenir dimanche.

L'étude

préparer l'organisme à la fuite ou à l'affrontement et la sécrétion de cortisol visant à augmenter les réserves en sucres, carburant des muscles. Si ces processus ont pour but d'accroître

caractéristiques individuelles, liées à la personnalité et indépendantes de l'environnement social. S'il est jugé difficile d'agir sur l'organisation et les conditions de travail, la préven-

«Ceux qui occupent un poste élevé semblent mieux supporter les contraintes liées à un travail plus autonome et prestigieux»

les capacités de défense et de résistance, ils peuvent s'avérer nocifs en cas de stress chronique (ulcérations de la paroi gastrique, concentration des graisses dans le sang, accélération du rythme cardiaque, hypertension, affaiblissement des défenses immunitaires). L'autorégulation des réactions de stress est déterminante.

L'arrêt ou la chronicisation du stress dépendent de la perception de la situation et des réponses possibles. Le modèle cognitif postule que l'individu réalise une double évaluation à la fois des difficultés qu'il doit surmonter et des moyens dont il dispose pour y faire face. S'il perçoit que les demandes excèdent ses capacités, il en résulte du stress. Cette posture se retrouve dans de nombreuses définitions officielles, comme celle retenue dans l'accord européen du 8 octobre 2004, suite à un laborieux compromis entre employeurs et syndicats : «Un état de stress survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face.» Les capacités d'adaptation et les variations dans la perception des stressors sont comprises comme des

tion portera alors essentiellement sur un accompagnement psychologique visant à modifier les perceptions et les stratégies de *coping* (façons de faire face). Le *coping* peut prendre trois grandes formes : cognitif (changer sa façon de voir), actif (tenter de régler le problème ou d'acquérir de nouvelles compétences) ou émotionnel (réguler l'expression de ses émotions ou leurs manifestations corporelles, par exemple par la relaxation). Or, la capacité à faire face à des situations difficiles dépend largement de stratégies collectives (partage de l'information et des bonnes pratiques, soutien et entraide entre collègues, division du travail en fonction des qualités et de l'expérience de chacun, etc.) et des marges de manœuvre laissées par l'organisation.

Le Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail présidé par Michel Gollac a rendu en 2012 un rapport qui souligne l'importance de six grandes catégories de facteurs : l'intensité du travail et le temps de

travail, les exigences émotionnelles, le manque d'autonomie, la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, la souffrance éthique (le fait de faire dans le travail des choses contraires à nos valeurs) et l'insécurité de la situation de travail.

Le modèle de Karasek tente d'intégrer les dimensions de l'organisation collective du travail plutôt que l'évaluation subjective de la situation. Le salarié confronté à un travail exigeant et complexe (charge de travail élevée, rythmes de travail rapides et



ÇA FAIT TROIS JOURS ET TROIS NUITS
QU'IL PRÉPARE CETTE RÉUNION SUR
LES RISQUES DE SURMENAGE EN ENTREPRISE



■ ■ ■ morcelés, activités complexes, etc.) avec de faibles marges de manœuvre (peu de libertés sur l'organisation du travail, de mobilisation possible des compétences, d'épanouissement, etc.) et peu de soutien social (aide et réconfort des collègues et supérieurs) doit prendre sur lui et ses réserves, ce qui se traduira à terme par une dégradation de la santé.

Le modèle de Siegrist met quant à lui en balance les efforts au travail (rythme, charge, interruptions, heures supplémentaires, efforts physiques) et les retours que le salarié en retire (respect et soutien des collègues ou des supérieurs, justice, perspective de carrière, sécurité de l'emploi, salaire,...). Une étude menée auprès de fonctionnaires britanniques âgés de 40 à 64 ans montre que le risque de mourir d'une maladie cardio-vasculaire augmente fortement lorsque l'on descend dans la hiérarchie administrative. Or les comportements à risque (tabac, alcool, alimentation) n'expliquent qu'un peu moins de la moitié de ces inégalités. Le reste est attribué par les chercheurs à la capacité de résistance au stress et à la chronicisation pour ceux qui doivent subir plutôt

qu'agir. Ceux qui occupent un poste élevé semblent mieux supporter les contraintes liées à un travail plus autonome et prestigieux. Par exemple, si la pression sanguine augmente pendant le travail pour tous les salariés, après le travail, elle diminue d'autant plus vite que l'on est haut dans la hiérarchie.

La souffrance comme construction sociale

Ce qui est vécu comme pénible ou difficile peut varier d'un milieu professionnel à l'autre, voire d'un service à l'autre. Il existe des normes culturelles, des attentes ou des seuils de tolérance propres à chaque groupe. Se plaindre (de fatigue, de stress, etc.) n'est pas toujours légitime. Dans le monde ouvrier ou dans la police, par exemple, évoquer sa souffrance ou des difficultés psychologiques (comme la dépression) c'est risquer de passer pour une personne fragile, peu fiable, tandis que parmi les infirmières ou les enseignants, ce type de verbalisation de la souffrance est mieux toléré. Cette différence s'explique également par des modes spécifiques de régulation des difficultés : dans les métiers

où parler de ses difficultés personnelles et de son ressenti émotionnel est mal vu, il existe généralement une préférence pour la résolution en amont des problèmes (action syndicale sur les conditions de travail, arrangements informels entre soi pour résoudre les difficultés de l'activité, etc.). À l'inverse, dans les métiers où parler de stress ou de souffrance est mieux accepté, le soutien par un psychologue ou les formations à la gestion du stress sont plus facilement perçus comme des solutions.

Le fait de mettre en forme le malaise ressenti autour de telle étiquette (exploitation, mauvaises conditions de travail, dysfonctionnement organisationnel, etc.) ou de telle autre (stress, souffrance, dépression, etc.) dépend donc des représentations sociales et des rapports de force propres au milieu considéré. Mais ces étiquettes possèdent, en retour, un effet performatif.

Dans les années 1970, nombre de conflits au travail avaient pris la forme de grèves pour la défense de la dignité des travailleurs, y compris dans le cas de plaintes contre un contremaître ou un chef autoritaire, méprisant ou sadique. Aujourd'hui, le déclin des





conflits collectifs et l'individualisation des parcours de travail favorisent une lecture des mêmes conflits en termes de harcèlement. Parce que les salariés en bute à l'agressivité récurrente d'un supérieur ne se sentent plus soutenus par des collègues non concernés ou intimidés, ils se retrouvent dans les descriptions du harcèlement données par la psychiatre Marie-France Hirigoyen. Mais en retour, la reconnaissance par le Droit, la médecine et la psychologie de cette notion, comme sa diffusion et sa vulgarisation dans le public, renforcent et nourrissent cette approche interpersonnelle des conflits au travail. Même l'action syndicale, dans un tel contexte, prend un sens différent : il ne s'agit plus de protéger la dignité collective ou de défendre une vision partagée de ce que doit être le travail, mais de protester contre les atteintes à la santé subie par une personne du fait des agissements d'une autre. La loi de 2002 de modernisation sociale qui introduit le « harcèlement moral » dans le Droit ne produit pas ex-nihilo le phénomène, mais elle accompagne une transformation des formes de régulation et de compréhension des conflits à partir d'une vision atomisée du social fondée sur l'opposition entre une victime fragile et un bourreau « pervers narcissique ».

La catégorisation du mal-être oriente le vécu de ce mal-être. Ainsi, les salariés qui ont eu connaissance des théories du stress ou du *burn out* seront plus enclins à signaler, lors d'enquêtes sur leurs conditions de travail, les facteurs traditionnellement associés à ces entités. Les théories disponibles agissent comme des formes sociales légitimes pour rendre compte d'une façon prédéterminée du malaise ressenti, minimisant ainsi les dimensions hétérodoxes du problème. Par exemple, les psychiatres ont remarqué que depuis la découverte du stress post-traumatique, d'abord pour les anciens soldats du Vietnam puis pour d'autres catégories (salariés agressés, conducteurs de métro témoins d'un suicide, etc.), les délais d'apparition des symptômes à la suite du choc psychologique initial s'étaient raccourcis tandis que la fréquence d'apparition des troubles avait augmenté. Enfin, envisager le stress comme une question de responsabilité individuelle risque d'accroître la culpabilité et l'isolement de salariés pourtant soumis collectivement aux mêmes pressions. À l'inverse, les salariés qui se représentent le stress comme lié à des causes organisationnelles plutôt qu'en termes d'adaptation individuelle se trouvent renforcés face à l'adversité.

Les conducteurs de bus et leurs syndicats ont réussi à imposer aux compagnies de transports publics l'idée que le stress lié aux agressions est une responsabilité de l'employeur (qui définit les conditions de travail, les quartiers traversés, le rapport à la clientèle, etc.) et non une question de défaillance individuelle (le machiniste qui ne saurait pas gérer les conflits ni contrôler ses émotions) ; le stress est alors moins vécu comme stigmatisant et culpabilisant.

Marc Loriol

Retrouvez l'actualité des dessinateurs de presse en ligne :

www.deligne.com

www.voutch.com

<http://chimulus.blogs.nouvelobs.com>

www.iconovox.com/base/dessins-tignous-0005.html

www.gabs.fr

MARC LORIOLE



Marc Loriol est sociologue à l'IDHE (Institutions et dynamiques historiques de l'Économie) - Paris 1 Panthéon-Sorbonne /

CNRS. Il a travaillé sur les métiers de service de la fonction publique (médecins, infirmières, aides-soignantes, travailleurs sociaux, conducteurs de bus, policiers, diplomates, etc.) avec une interrogation sur le rapport au métier, la gestion collective des risques psychosociaux et le travail relationnel. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la fatigue et le stress au travail et sur les politiques sanitaires et sociales, notamment : *La construction du social* (PUR, 2012) et, avec Françoise Piotet et David Delfolie, *Splendeurs et misères du travail des diplomates* (Herman, 2013).

DÉCOUVERTES

Une équipe internationale coordonnée par le Laboratoire de Géographie Physique à Meudon (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – INEE-CNRS-UPEC), est à l'origine d'une importante découverte pour la volcanologie moderne: l'éruption mystérieuse au XIII^e siècle du volcan indonésien le Samalas. Les chercheurs Franck Lavigne et Vincent Robert reviennent sur cette aventure scientifique.

L'éruption mystérieuse



Caldera
de l'ancien
volcan
effondré
Samalas,
aujourd'hui
occupé
par un lac
et un nouveau
petit volcan.
En arrière
plan, le volcan
Rinjani

© Céline Vidal, IPEGF (2013)

L'année 1257 marque l'acte de naissance officiel de la Sorbonne par le roi Saint Louis. Robert de Sorbon est loin de se douter qu'à plus de 12000 kilomètres de là, un volcan est en train de célébrer cette victoire en éjectant plus de 40km³ de confettis issus des entrailles de la Terre. Ces poussières volcaniques, nous les retrouvons dans les carottes de glace, tant en Antarctique qu'au Groenland, et en quantité bien plus

importante que celles du Vésuve (79 après J.-C), du Krakatau (1883) ou du Tambora (1815). Mais depuis plus de 30 ans, celles-ci n'avaient pas de source identifiée, faisant de cette « éruption mystère » de 1257 l'une des plus grandes énigmes de la volcanologie moderne.

Comme un hommage rendu à Robert de Sorbon, ce mystère vient d'être percé par une équipe internationale de chercheurs, coordonnée par le Labo-

ratoire de Géographie Physique de Meudon. À la manière d'une enquête criminelle, nous avons accumulé un faisceau d'indices par une approche pluridisciplinaire, qui nous ont menés sur l'île de Lombok en Indonésie. Nous avons mesuré l'épaisseur des dépôts sur le terrain et nous avons prélevé des dizaines de kilogrammes de pierres ponces, dont la composition chimique a été analysée en laboratoire au retour des missions. Une vingtaine

d'échantillons de bois ont été datés au Carbone 14, permettant de situer cette éruption colossale autour du milieu de XIII^e siècle, avec une incertitude de 25 ans. Une reconstitution en 3D de l'ancien volcan effondré permet de

graphique qui frappa une grosse partie de l'Europe cette année-là? Par ailleurs, cette éruption a-t-elle affecté plus durablement le climat, en jouant un rôle dans le déclenchement du Petit Âge Glaciaire, comme le suggèrent



Modèle Numérique de Terrain du complexe volcanique, drapé par une image satellite de 2012



Pour en savoir plus :

Retrouver l'article dans *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)* : « Source of the great A.D. 1257 mystery eruption unveiled, Samalas volcano, Rinjani Volcanic Complex, Indonesia » <http://goo.gl/Eu2xXR>

restituer le paysage anté-éruption et d'estimer le volume de matériaux volatilisés : environ 40 km³ de magma, soit un peu moins que ceux de l'éruption minoenne du Santorin il y a 3 500 ans.

Après avoir identifié le meurtrier, restait une dernière énigme à résoudre : révéler son identité. La découverte par notre équipe de la *Babad Lombok*, un recueil de textes et de poèmes médiévaux écrit en Javanais ancien sur des feuilles de palmier, a ainsi dévoilé le nom du coupable :

« le Samalas s'effondre ». L'éruption décrite dans ce recueil n'est donc pas une légende, mais un témoignage de l'une des plus violentes éruptions de l'Holocène !

Les enjeux de cette découverte sont multiples. Comme 1816, 1258 fut une « année sans été », l'une des plus froides du dernier millénaire. Mais quelle influence le voile de cendres entré dans l'atmosphère a-t-il eu sur la crise économique, sociale et démo-

graphique qui frappa une grosse partie de l'Europe cette année-là?

Plus proche de la source, la seconde moitié du XIII^e siècle est une période sombre de l'histoire indonésienne.



Le lac Segara Anak, dominé par les rebords de la caldera du volcan effondré, le 13 mai 2012

graphique qui frappa une grosse partie de l'Europe cette année-là? Les îles de Lombok, Bali et une partie de Sumbawa sont vraisemblablement abandonnées pendant plusieurs décennies. Un défi majeur attend désormais les archéologues : retrouver les vestiges de Pamatatan, l'ancienne capitale du royaume, détruite lors de l'éruption décrite dans la *Babad Lombok*. Sa découverte fera-t-elle de cette ville la nouvelle « Pompéi de l'Extrême-Orient » ?

Franck Lavigne et Vincent Robert

NOS CHERCHEURS

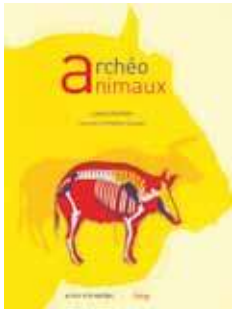
Franck Lavigne est professeur de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du Laboratoire de Géographie Physique de Meudon, qu'il dirigera à compter du 1^{er} janvier 2014. Il mène des recherches sur les risques volcaniques et les risques de tsunamis, principalement en Indonésie.

Vincent Robert est ingénieur d'étude au Laboratoire de Géographie Physique de Meudon. Il est le chimiste de l'équipe. Il a pu faire le lien entre la composition chimique du volcan et celle des particules volcaniques retrouvées dans les glaces polaires.

L'ÉQUIPE

Franck Lavigne, Jean-Philippe Degeai, Jean-Christophe Komorowski, Sébastien Guillet, Vincent Robert, Pierre Lahitte, Clive Oppenheimer, Markus Stoffel, Céline M. Vidal, Surono, Indyo Pratomo, Patrick Wassmer, Irka Hajdas, Danang Sri Hadmoko, Edouard de Belizal.

PUBLICATIONS



Archéo animaux

L'incroyable histoire de l'archéologie des animaux

Lamys Hachem, illustrations d'Hélène Georges
Actes Sud, 2013

Depuis la nuit des temps, les animaux accompagnent les hommes. Ils sont chassés, domestiqués, mangés, élevés au rang de divinités ou deviennent de simples compagnons. Les vestiges archéologiques liés aux animaux (ossements, artisanat...) nous renseignent sur la vie quotidienne des hommes depuis la préhistoire. Que consommaient-ils? Comment s'habillaient-ils? Étaient-ils éleveurs ou cultivateurs? C'est le travail de l'archéozoologue de répondre à toutes ces questions. *Archéo animaux. L'incroyable histoire de l'archéologie des animaux* a remporté le prix «Le Goût des

sciences 2013» dans la catégorie «La science expliquée aux jeunes».

Lamys Hachem est archéozoologue à l'Inrap. Elle a enseigné la Protohistoire européenne et les méthodes de l'Archéologie Préventive à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle forme des doctorants en archéozoologie et elle organise des stages pour les étudiants en master professionnel d'Archéologie. Elle fait partie de l'UMR 8215 «Trajectoires», une équipe où sont représentés le CNRS, l'Inrap et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Évolution des Comportements Sociaux

Claude Meidinger
Economica, 2013

L'évolution est l'une des grandes idées unificatrices de notre temps. Envisagée cependant dans le cadre darwinien de la sélection naturelle, cette idée rencontre des problèmes lorsqu'elle veut expliquer l'existence de comportements sociaux. Sur environ un million d'espèces animales existant aujourd'hui, seulement un petit nombre d'espèces peuvent être qualifiées de sociales de manière significative. Parmi ces dernières, l'espèce humaine est unique en son genre. De sorte que, pour l'explicitation d'une biogenèse de la socialité, le problème est non seulement d'expliquer la coopération dans le monde animal non humain, mais aussi d'en expliquer les particularités dans les sociétés humaines. L'auteur démontre en quoi l'approche évolutionnaire peut être fructueuse pour une explication des comportements sociaux au sein des espèces animales.

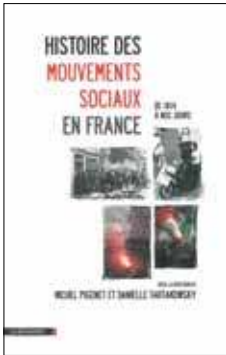


Les présomptions en droit privé

Claire Quétand-Finet
IRJS, 2013

L'actuelle définition de la notion de présomption, située à l'article 1349 du Code civil, ne donne pas satisfaction. En effet, celle-ci échoue dans sa tentative de distinction du mécanisme présomptif. Autrement dit, elle n'est pas discriminante. Des concepts juridiques variés peuvent lui correspondre, sans pour autant relever des présomptions. Cette défaillance est source d'ambiguïté et de confusion: le terme présomption est parfois employé à mauvais escient, les textes légaux relatifs aux régimes des présomptions présentent d'importantes lacunes, les nouvelles présomptions légales sont dépourvues de toute portée pratique faute de respecter les critères constitutifs du mécanisme. Un travail de recherche paraît donc nécessaire afin de renouveler la définition des présomptions...

PUBLICATIONS



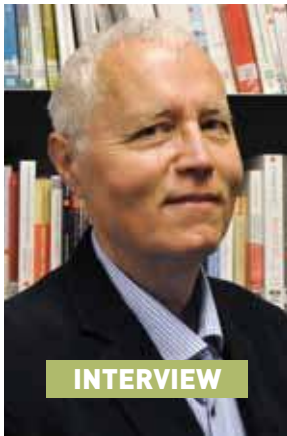
Histoire des mouvements sociaux en France

De 1814 à nos jours

Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky
La Découverte, 2013

Après que l'évanouissement des horizons d'attentes a disqualifié les grands récits qui, jadis, prétendaient donner un sens aux mobilisations collectives, il semble désormais possible et nécessaire d'en entreprendre l'histoire hexagonale. Possible, car les travaux existent qui permettent d'en renouveler l'approche comme d'en explorer des aspects inédits. Nécessaire, parce que, de nouveau, la question sociale, mondialisée dans ses causes et ses manifestations, revient en force sur le devant de la scène publique, en quête d'interprétations, de relais, de connexions et de solutions.

L'histoire développée ici s'attache, du XIX^e siècle à nos jours, à tous les types de mouvements sociaux - révolutions, rébellions, émeutes, grèves, campagnes électorales, etc. - et quels qu'en soient les acteurs - ouvriers, paysans, jeunes, catholiques, minorités sexuelles, etc. Centrée sur la France, elle n'en ignore pas les interactions coloniales et internationales. Attentive à cerner l'articulation du social avec le politique, le culturel, l'idéologique et le religieux, elle entend réintégrer les mobilisations collectives dans une histoire globale dont elles furent et demeurent des moments essentiels.



Michel Pigenet, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle

TROIS QUESTIONS à Michel Pigenet

Auteur de *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*

Quand apparaît la notion de « mouvement social » ?

Michel Pigenet : Sa première occurrence éditoriale date de 1823, avec la publication par Benjamin Mazel d'une *Théorie du mouvement social*. Familier du fouriérisme, l'auteur fréquente les cercles catholiques soucieux de comprendre l'évolution d'une société qui s'émancipe des valeurs religieuses. Cette acception associée à une démarche de connaissance des dynamiques sociales, coexiste toutefois, dès les années 1840, avec celle assimilant mouvements sociaux et contestations collectives. Jules Michelet s'en fait l'écho quand, à la veille de la révolution de février 1848, il déclare son « attente d'un grand mouvement social ».

L'ouvrage distingue quatre étapes successives de la question sociale, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

M. P. : Notre découpage identifie quatre périodes majeures dans l'interaction des mutations liées de la question sociale, des mobilisations collectives et des ressources du politique. La première, de 1814 aux années 1880, est celle de l'expérimentation de répertoires d'actions au feu des bouleversements hérités de la Révolution et consécutifs à la première industrialisa-

tion. La deuxième, jusqu'aux années 1930, est marquée par l'émergence d'organisations en capacité d'inscrire la protestation sociale dans la durée, de la « nationaliser » et d'interpeller une République dont le triomphe délégitime le recours aux barricades. La troisième, au cœur du XX^e siècle, se confond avec l'affirmation de la centralité ouvrière et d'un État social qui, confortés par l'explosion sociale de 1936 et les réformes de la Libération, enracinent une double culture de mobilisation et de régulation. Les remises en cause engagées des années 1980 à nos jours traduisent moins la fin des mouvements sociaux qu'un émiettement qu'accroissent l'effacement des horizons d'attente et le brouillage des identités antérieures comme des procédures et cadres nationaux de leur expression.

Qu'est-ce qu'exprime un mouvement social ?

M. P. : Action collective, ses acteurs, ses répertoires, ses objectifs et sa portée sont d'une infinie variété. Protestation contre les contraintes du présent, il traduit l'aspiration à transformer tout ou partie des conditions d'existence, des hiérarchies et relations sociales, éprouve et produit des solidarités. Par-là, chaque mouvement est un révélateur des tensions, pratiques et imaginaires d'un temps et d'une société.

Propos recueillis par Lucia Hernandez

PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

Extraits de **Histoire des mouvements sociaux en de 1814 à nos jours**, dirigé par Michel Pigenet et Danielle



Mouvement social»? L'expression a une histoire que l'ouvrage ébauche, à défaut de l'établir définitivement. Un détour par le catalogue de la Bibliothèque nationale de France situe sa première occurrence éditoriale en 1823, sous la Restauration, et l'inscrit dans une mouvance réformatrice, fouriériste dans ce cas, soucieuse d'analyser l'évolution de la société pour en infléchir le cours. Avocat à Montpellier, Benjamin Mazel intervient aussi devant la Société de morale chrétienne, non moins préoccupée de comprendre un réel qui s'émancipe des valeurs religieuses immuables. Ce n'est pas la moindre des contributions de cette *Histoire* que de mettre à jour, par-delà la diversité des options, de leurs cheminements et manifestations, la longévité et l'influence de la doctrine et des réseaux chrétiens sur les mouvements sociaux hexagonaux. Du premier XIX^e siècle, avant la fixation de la doctrine sociale de l'Église par l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891, jusqu'au XXI^e siècle, le christianisme demeure une source d'inspiration de la protestation collective, à l'instar des «idées de 1789» et des socialismes dont la concurrence n'exclut pas la porosité à certains thèmes évangéliques. Entre christianisme social et corporatisme, l'héritage traverse les XIX^e et XX^e siècles.

La filiation contestataire de l'expression « mouvement social » est une autre constante. Son équivalent allemand (*soziale Bewegung*) figure en titre de l'ouvrage que le socialiste allemand Karl Grün consacre à la France et à la Belgique. En France même, Jules Michelet s'en fait l'écho à l'occasion de sa dernière leçon au Collège de France. Prémonitoire, le grand historien déclare: ne pas douter, en janvier 1848, «que les temps de rénovation soient proches [...]. J'ai la foi, l'attende d'un grand mouvement social ; je crois que le temps n'en est pas éloigné». À la suite des révolutions de cette année-là, Lorenz von Stein, universitaire et ancien député prussien d'extrême gauche, le reprend à son compte dans une étude attentive à l'arrière-plan social d'événements auparavant examinés sous le seul angle politique. Le livre synthétise les deux usages de la formule : érudit et militant. Le premier concerne maints travaux qui, non exempts de consi-

←
Pages
7 à 10
→

dérations morales et politiques, affirment procéder de l'observation. Au tournant des deux siècles, deux revues relevant du catholicisme social en font leur titre, que l'on retrouve dans l'intitulé de thèses de droit consacrées aux interventions catholiques ou protestantes sur le terrain social. Le célèbre juriste Maurice Hauriou s'en empare, à l'instar de l'historien Georges Weill, tandis que plusieurs travaux publiés chez l'éditeur Giard et Brière, spécialisé dans les ouvrages de sciences sociales, se penchent sur le «mouvement social» dans différents pays. À cette date, la veine militante de gauche, un temps exploitée par la mouvance fouriériste et coopérative, le délaisse pour s'afficher clairement socialiste, à l'exemple de la revue *Le Mouvement social*. Dans l'entre-deux-guerres, la formule, en voie de stabilisation, s'applique à tout engagement collectif, quelle qu'en soit la couleur, mais irréductible à une appartenance partisane ou syndicale. À l'heure des crises, la ligue, nationaliste et autoritaire, des Croix-de-feu n'hésite pas à se présenter, en 1936, comme le rempart d'un «mouvement social français». Passée de mode, sinon discréditée, l'expression connaît une nouvelle jeunesse avant 1968, dont l'onde de choc atteint les chercheurs qui en dissèquent le contenu et en fixent les contours.

Ce parcours reconstitué, spécifions que les mouvements sociaux dont il est question ici englobent toutes les interventions collectives destinées à transformer les conditions d'existence de leurs acteurs, de contester les hiérarchies ou les relations sociales, et à générer, pour cela, des identités collectives et des sentiments d'appartenance. Les contributions réunies traitent, donc, aussi bien de révolutions, de rébellions et d'émeutes que de grèves, de campagnes électorales, de pétitions, d'ouvriers que de paysans, de jeunes, de catholiques et de minorités sexuelles... L'acceptation retenue, plus large que ce que les Anglo-Saxons entendent par «politiques de la contestation (*contentious politics*)», se confond avec celle des mobilisations collectives, guère davantage conceptualisée par les historiens donc les recherches restent marquées au coin d'un empirisme méthodologique, à cent lieues des modèles chers aux sociologues et politistes. Alain Touraine et son école ont pu ainsi théoriser la distinction entre «question sociale», «mouvement ouvrier», «mouvements sociaux», à forte dimension politique, et

PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

France

Tartakowsky¹

« Dans l'entre-deux-guerres, la formule, en voie de stabilisation, s'applique à tout engagement collectif, quelle qu'en soit la couleur »

« nouveaux mouvements sociaux » de la société proindustrielle. La typologie insistait, au début des années 1970, sur le déclin du mouvement ouvrier et pointait l'avènement de logiques d'appartenance et de mobilisation, ludiques et émancipées de toute perspective de conquête et d'exercice du pouvoir, pour privilégier son contrôle et sa mise à distance. Sur cette voie, la dernière décennie serait celle de « nouveaux nouveaux mouvements sociaux »... Pour sa part, Charles Tilly, dont les premières analyses s'appliquaient à la France révolutionnaire et à juin 1848, n'a cessé d'étendre son champ d'investigation et de remanier une boîte à outils conceptuels. Pour le sociologue américain, les mouvements sociaux, forme historique de la contestation collective, seraient contemporains de la construction d'un espace public de débats politiques initiée par le parlementarisme, du développement de l'économie capitaliste industrielle et des luttes du prolétariat. Dès le XVIII^e siècle, en Angleterre, ces phénomènes majeurs auraient suscité de nouveaux types de mobilisation contre les autorités, associés à l'émergence de répertoires spécifiques d'action et à l'affirmation de consciences collectives unificatrices. Le concept tillyen de répertoire d'action, sans doute le plus opératoire pour les historiens, a stimulé la sociologie politique dans le même temps où d'autres travaux exploraient les sources et processus de mobilisation des acteurs.

À défaut de démocratie directe, la République triomphante des années 1880, limitée dans ses capacités d'intervention par sa philosophie et ses ressources budgétaires, s'accommode de l'existence d'institutions et d'associations auxquelles elle délègue certaines prérogatives. La plupart complètent l'action des pouvoirs publics plus qu'elles ne se substituent à eux. Si la Ligue des droits de l'homme traite plutôt des difficultés d'articulation de l'État et de la société civile, la Ligue de l'enseignement développe, en parallèle du réseau des écoles publiques, des œuvres laïques à même de contrer les réalisations et les mobilisations catholiques. Toutes deux assurent, dans l'écosystème républicain français, un rôle assez voisin de celui des « piliers » belges. Sévères à l'égard des emblèmes séditionnels, les autorités républicaines rencontrent plus de difficultés, en revanche, à empêcher la formation de comités et de fédérations socialistes. Elles n'entendent



Présentation
du livre et entretien
avec l'auteur :

Page 19
du magazine

pas moins contenir, simultanément, l'influence des réseaux catholiques dont elles redoutent la capacité à se solidifier en organisations politiques. Amenées à lâcher du lest dans le domaine social devant le maillage serré des œuvres qu'elles subventionnent à l'échelon local faute de pouvoir se lancer dans une laïcisation coûteuse, elles veillent à retarder jusqu'en 1901 l'adoption d'une loi sur les associations. Aussi bien les partis politiques de type moderne n'émergent-ils vraiment qu'au sortir de l'affaire Dreyfus, hors de tout cadre juridique. Par prudence et manque de militants, aucun des plus importants n'affiche des affinités confessionnelles. Au Parlement, les groupes politiques n'acquièrent eux-mêmes droit de cité qu'à partir de 1910 à la Chambre des députés, 1921 au Sénat [Huard, 1996 ; Garrigou, 1992].

La légalisation des syndicats, en 1884, ne rompt avec ce principe d'individuation qu'au prix d'une stricte partition entre la sphère de la citoyenneté et celle du travail. Conçus, à l'instar des coopératives et de la mutualité, comme un outil républicain de rééquilibrage pacifié de l'asymétrie dont pâtissent les salariés face à leurs employeurs, les syndicats ne sont tenus pour tels qu'à l'impérative condition de rester, hors de toute influence ou action politiques et religieuses, sur le terrain de la « défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ».


←
Pages
183 à 184
→

¹ Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.





Cours
du master 2
pro Droit
de la protection
sociale
d'entreprise,
octobre 2013



L'affiliation des
gérants de SARL

Herrero-Auzgé Alexis
&
Calbetmaysou Marie

→ **PAGE 24**

Vaclav Havel Europaeum
MA Programme in European
Politics and Societies

→ **PAGE 26**

Master pro
Droit de la protection sociale
d'entreprise

FORMATION



ÉTUDES EUROPÉENNES

Une formation à dimension internationale.

Vaclav Havel Europaeum

MA Programme in European Politics and Societies

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose un très large panel de formations à l'étranger. Parmi elles, on compte un certain nombre de masters co-habilités avec une université partenaire. L'Europe est au cœur des questionnements actuels, Paris 1 Panthéon-Sorbonne est pleinement consciente de l'importance des études européennes. Le programme *Vaclav Havel Europaeum MA Programme in European Politics and Societies* vient ainsi s'inscrire au croisement de ces différents enjeux pour l'université.

Le programme

L'ancien président Tchéque, décédé en 2011, a donné son nom au programme ; l'homme politique avait pris une grande part à la Révolution de velours, puis, de 1989 à 2003, il dirigea le pays.

En quoi consiste le programme ? Il s'agit d'un tout jeune master d'études européennes mis en place dans le cadre d'*Europaeum*. Trois universités participent à ce dispositif : Charles (Prague), Leyde (Pays Bas) et Paris 1 Panthéon-Sorbonne. De trois à cinq étudiants par établissement sont sélectionnés. Cette année, par exemple, trois étudiants en science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participent au programme à Prague, et trois de l'université Charles sont inscrits à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le programme concerne les masters de science politique et d'histoire des

universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Charles.

Entre deux universités

Le modèle de l'échange s'inscrit dans la logique du programme Erasmus. Les étudiants valideront leur master dans leur université d'origine. Leur diplôme mentionnera un certificat *Europaeum*. Il est prévu à moyen terme de mettre en place un diplôme conjoint entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université Charles de Prague en science politique. Les étudiants effectuent

leur première année de master dans leur université d'origine, puis le troisième semestre au sein de l'université partenaire. Le dernier semestre est consacré à la rédaction du mémoire qui peut se faire au choix dans une des universités membre du programme. Le mémoire est dirigé en co-tutelle entre la direction des universités d'origine et d'accueil.

La place de l'université d'Oxford

Oxford participe au programme d'une façon différente. L'université anglaise accueille l'université de





Le Carolinum,
siège historique
de l'Université
Charles à Prague

printemps qui réunit des étudiants des établissements participant au programme. L'université de printemps est centrale dans le dispositif puisque son objectif est de mêler les cohortes d'étudiants impliqués par le programme et dispersées entre les trois établissements et donc d'en générer l'unité. Elle est conçue sur le modèle des ateliers, avec une session de séminaires donnés conjointement par les membres des trois institutions participantes ainsi que par des enseignants de l'université d'Oxford. Par ailleurs, l'université participe au programme en proposant de recevoir des étudiants membres du programme afin de bénéficier de facilités de recherche, en particulier et d'un encadrement scientifique.

Cécile Lecan

Pour en savoir plus :

www.europaeum.org



EUROPAEUM

Fondée en 1992, *Europaeum* est l'association de onze établissements européens. Parmi leurs différentes missions, la mise en place de diplômés qui impliquent plusieurs membres est un point central.

Europaeum se veut un moteur de la promotion des études européennes. Les chercheurs de ces différentes universités portent la voix de la recherche autour des problématiques et des enjeux que rencontre l'Europe aujourd'hui et ceux qu'elle rencontrera demain.

Les membres :

Université d'Oxford (Royaume-Uni)

Université de Leyde (Pays-Bas)

Université de Bologne (Italie)

Graduate Institute of International development studies, Genève (Suisse)

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France)

Université Charles, Prague (République Tchèque)

Helsingin Yliopisto, Helsinki (Finlande)

Jagiellonian University, Cracovie (Pologne)

Université Pompeu Fabra, Barcelone (Espagne)

Université Complutense, Madrid (Espagne)

Université de Bonn (Allemagne)

MASTER PROFESSIONNEL

Le master pro en apprentissage Droit de la protection sociale d'entreprise forme des juristes de haut niveau compétents dans le champ de la protection sociale dans l'entreprise. Cabinets d'avocats, services juridiques d'entreprises ou d'organismes assureurs, sollicitent ces spécialistes.

Master pro

Droit de la protection sociale d'entreprise

L'histoire du master 2 professionnel en apprentissage Droit de la protection sociale d'entreprise (DPSE) est récente puisque la quatrième promotion vient



de faire sa rentrée. La création du master, en 2009, «résulte du constat du besoin de juristes de haut niveau, capables de saisir dans tous ses aspects la matière telle qu'appréhendée au niveau de l'entreprise ou d'une branche professionnelle», explique Francis Kessler, directeur du master. Aucune formation à Paris ni même en France ne répondait à la forte demande – de la part d'entreprises et d'organismes assureurs (mutuelles, assurances...) ou de fédérations professionnelles – de juristes qui

avaient des compétences dans les champs de la protection sociale complémentaire. L'idée est alors venue de créer ce master de niche qui forme des juristes spécialisés dans ce domaine particulier.

Une formation juridique pluridisciplinaire

Une des principales spécificités de ce diplôme est qu'il est centré sur un sujet: la protection sociale d'entreprise. Cette dernière correspond à tous les efforts fournis par les entreprises pour compléter les régimes de base de sécurité sociale. Le master aborde donc un champ limité mais «pluridisciplinaire» au sens où différentes branches du droit sont étudiées: le droit de la sécurité sociale, le droit de l'assurance, le droit fiscal, le droit des cotisations sociales. Les étudiants suivent aussi des cours de mathématiques des assurances, d'épargne salariale, et d'une manière générale des enseignements sur la rémunération non salariale. Ils peuvent ainsi appréhender en un seul cursus tous les aspects juridiques de la protection sociale d'entreprise. L'étude des règles de droit est complétée par une initiation à la gestion comptable et à l'actuariat – les mathématiques des assurances. Pour postuler dans le master les candidats doivent avoir moins de 26 ans et être titulaires d'un master 1 de préférence de droit social. La formation forte de son succès est sélective. Sur plus de

200 candidatures, seulement une vingtaine d'étudiants peuvent suivre le cursus. L'objectif est de mettre en place une pédagogie basée sur des cas réels, qui pour être menée à bien



nécessite un effectif réduit.

Les étudiants suivent des cours, mais ils sont mis aussi dans les conditions d'exercices et de pratique professionnelle. En outre, la majorité des intervenants sont des professionnels spécialistes dans leur domaine, transmettant ainsi aux étudiants une fine expertise sur un aspect de la matière. Par exemple, des professionnels de l'URSSAF de Paris interviennent sur la partie cotisations...

La formule de l'apprentissage

Le master DPSE s'effectue exclusivement par la voie de l'apprentissage. Cette formule a été choisie parce qu'«elle favorise l'acquisition rapide de compétences opérationnelles», explique Francis Kessler. La filière apprentissage requiert que les étudiants concluent,



Étudiantes du master 2 pro Droit de la protection sociale d'entreprise

dès leur sélection, un contrat d'apprentissage (d'une durée d'un an) auprès d'une entreprise ou d'un établissement public. D'importantes entreprises (la SNCF, AXA, BNP Paribas, la MGEN...) et de grands cabinets d'avocat leaders dans le domaine, sont partenaires de la formation et s'y impliquent fortement notamment en accueillant des étudiants en apprentissage et en fi-



nançant le diplôme. Avec deux jours de cours et trois jours en entreprise par semaine, les étudiants sont baignés dans le monde professionnel. Ils acquièrent une expérience à laquelle sont sensibles les employeurs. Ils développent en effet un aspect très particulier de la protection sociale d'entreprise, une matière complexe puisqu'elle fait appel à plusieurs champs du droit.

Et après ?

Les étudiants sont formés à des fonctions de conseil, d'encadrement et de direction dans le domaine concerné. Le secteur est très porteur puisque tous les diplômés du master ont trouvé à ce jour un emploi, et prometteur puisqu'il y a un véritable besoin de juristes dans le domaine des organismes assureurs. Ce que confirme l'actualité avec par exemple l'instauration d'assurances maladie obligatoires, car précise, Francis Kessler, « *c'est du travail pour les juristes pour les huit prochaines années. Ils vont rédiger les contrats, préparer les accords, les notices d'informations, etc.* ». Avocats dans des grands cabinets spécialisés, juriste de protection sociale dans des directions de ressources humaines, ou auprès d'organismes assureurs, telles sont les principales perspectives professionnelles des étudiants.

Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :
<http://goo.gl/4T4Jjv>

PAROLE D'ÉTUDIANT

Après ma licence de droit, je me suis orientée en master 1 droit social et puis, il a fallu choisir un master 2. Peu de masters en France sont spécialisés en droit de la protection sociale d'autant que celui de Paris 1 Panthéon-Sorbonne permet d'allier la théorie à la pratique. Au bout de quatre années d'études supérieures, la formule en apprentissage m'est apparue intéressante et nécessaire : tout en acquérant de nouvelles compétences, nous avons un pied dans l'entreprise au rythme de trois jours par semaine. Le rythme est dense mais bénéfique. Le master est très spécialisé avec des enseignements quasi-uniques en France. On découvre de nombreux domaines juridiques et des problématiques au cœur de notre société : financement de la protection sociale, modèle social, enjeu du coût du travail, accident de travail, droit international de la sécurité sociale... De nombreux contentieux naissent à l'aune de ces problématiques, d'où l'importance d'une formation juridique en lien avec les entreprises. De manière concrète, le regard des partenaires (institutions, cabinets d'avocat, entreprises), très impliqués tout au long de l'année, est crucial et enrichissant.

Au-delà de l'apprentissage, la pédagogie du master est innovante. Les étudiants sont amenés à monter des projets concrets tout au long de l'année et à exposer leurs travaux à échéance régulière. Chaque réalisation doit être présentée de manière professionnelle ; il ne s'agit plus de répondre à de simples exigences universitaires.

Le master permet ainsi d'arriver sur le marché du travail avec une spécialisation recherchée et une expérience professionnelle significative. Pour le jeune, plus d'angoisse de la première expérience professionnelle et pour l'employeur, du manque d'expérience ! Beaucoup d'étudiants font leurs preuves et continuent dans la structure qui les avait embauchés. J'ai ainsi été embauchée au GIE AGIRC-ARRCO où j'ai effectué mon apprentissage.

Flora Gruau,
diplômée en 2013

ACTUALITÉS

AGENDA

Des conférences alléchantes



Miam ! La thématique des conférences du Campus Condorcet de cette année met en appétit.

« Pourquoi manger ? », c'est la question gourmande qu'ont choisi de poser les chercheurs en sciences humaines et sociales du Campus Condorcet pour leur programme de conférences 2013-2014. Entre novembre et janvier vous pourrez ainsi écouter trois spécialistes qui aborderont la nourriture sous toutes ses formes : le plaisir, le besoin, le vecteur de santé ou encore le repas comme moment de sociabilité. Vous avez déjà l'eau à la bouche ? Toutes les informations détaillées sont sur le site www.campus-condorcet.fr CL



Les prochaines conférences :

Manger en Chine : de la frugalité à la gourmandise
18 novembre 2013

19h Conservatoire Aubervilliers- La Courneuve

Manger pour être en bonne santé ?
9 décembre 2013

19h Lycée Le Corbusier

Abondance, bombance et combat chez Rabelais
13 janvier 2013

19h Lycée Le Corbusier



RENCONTRE

Journée PLEASE 2013



La nouvelle rencontre entre des enseignants et chercheurs en économie et des lycéens parisiens de seconde

dans le cadre de l'enseignement d'exploration PFEG (Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion) aura lieu du 25 au 27 novembre 2013. Ces journées nommées PLEASE (Paris-Lycées Exploration Annuelle en Sciences Economiques) permettent chaque année aux lycéens de découvrir les sciences économiques à travers plusieurs thématiques. Ce projet

est piloté en étroite collaboration par le Centre d'Économie de la Sorbonne (CES) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et les académies de Créteil, Paris et Versailles. Cette année, « L'intégration des Français d'origines étrangères », « Économie de la corruption », « Réseaux sociaux », « Croissance et population », « Prévenir les risques bancaires », « Réformons notre système santé » et bien d'autres sujets tout aussi captivants y seront abordés. LH

Suivez en diffusion simultanée sur Internet les journées PLEASE : <http://ces.univ-paris1.fr/Please.htm>

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE FAIT PEAU NEUVE



© BIS/Pierre Bai lif

La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) est dotée de l'un des fonds les plus riches de France en lettres et sciences humaines. Après trois ans de fermeture, la bibliothèque ouvre à nouveau ses portes. Installée provisoirement, le temps des travaux,

au sein de l'ancien Collège Sainte-Barbe, la nouvelle bibliothèque est de retour sur le site de la Sorbonne. Elle est prête à accueillir ses milliers de lecteurs. La bibliothèque de la Sorbonne offre aujourd'hui cinq salles de lecture, des salles de travail en groupe et de formation, une salle réservée aux chercheurs et un espace-détente. Elle propose un système de réservation et de communication des documents informatisés, avec des automates de prêt et de retour, un service de prêt, un accès en ligne à de riches collections numériques, etc. C'est ainsi une nouvelle page de l'histoire de la bibliothèque de la Sorbonne qui s'écrit et pour les étudiants et les enseignants de meilleures conditions de recherche et d'étude. LH

Horaires d'ouverture

Lundi - vendredi : 9h - 20h

Samedi : 10h - 19h

Salle de Réserve : Lundi - samedi : 10h - 18h

Fermeture pendant les vacances de Noël

Accès des lecteurs

17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e

ACTUALITÉS

AGENDA

14^e édition du Forum juridique



La quatorzième édition du Forum juridique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se déroulera les 3, 4 et 5 décembre 2013 à l'Institut Océanographie (Paris 5^e). Ces trois jours offrent l'opportunité aux étudiants juristes ou jeunes diplômés de rencontrer une quarantaine de cabinets juridiques et d'entreprises afin de décrocher un stage ou un premier emploi. Pour préparer ses étudiants au forum, l'université organise préalablement des ateliers sur « Se renseigner sur les perspectives de recrutement » et « Construire un bon CV ». LH

Information et organisation : www.univ-paris1.fr/forum-juridique

ÉVÈNEMENT

Les 40 ans de PMF (1973-2013)

Le centre Pierre Mendès France (PMF), bâtiment emblématique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne fête cette année ses 40 ans. Le 18 septembre dernier était lancée une année de festivité autour de l'événement. Après l'allocution d'ouverture du Président Philippe Boutry, le public a retenu son souffle devant une spectaculaire descente en rappel de la plus haute tour de l'édifice (80 mètres), par les pompiers de Paris et par de courageux membres de l'université. Puis une cérémonie animée par le service des sports de l'université a récompensé les étudiants sportifs méritants. Enfin, un cocktail a conclu la matinée. La fête s'est ensuite achevée en musique avec le concert du groupe pop folk, Timothé Levis. Cette journée est le préambule d'une année qui sera ponctuée d'événements célébrant cet anniversaire. Les prochains rendez-vous en février : une exposition photographique permanente et un colloque sur l'histoire du site, puis une table ronde sur l'architecture du centre PMF. À suivre... LH



LES MARDIS DE L'ÉCOLE DES CHARTES



Événement régulier consacré à l'actualité éditoriale des chartistes, les Mardis se veulent le cadre d'une rencontre et d'un débat

entre un auteur et un « discutant », chercheur partageant des centres d'intérêt communs. L'objectif, avec la participation du public, est d'en présenter les thèses, d'en évoquer la genèse et d'en discuter le contenu, afin d'en proposer une lecture originale et dynamique. Ne manquez pas les prochains rendez-vous :

• 7 janvier 2014

Débat autour du livre d'Agnès d'Angio-Barros, *Morny : le théâtre au pouvoir* avec Éric Anceau

• 4 mars 2014

Débat autour du livre de Laurent Avezou, *Raconter la France : histoire d'une histoire* avec Sylvain Venayre

Accès libre dans la limite des places disponibles.

École nationale des chartes
19, rue de la Sorbonne - Paris 5^e
Grande salle de 17h à 19h
Site : www.enc.sorbonne.fr

ACTUALITÉS

EXPOSITION / COLLOQUE / RÉTROSPECTIVE

Les Histoires de René Allio

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est à l'initiative d'un projet ambitieux destiné à faire connaître le travail de l'artiste René Allio. Peintre, décorateur de théâtre, scénographe, réalisateur, René Allio laisse une œuvre riche et polymorphe. Depuis deux ans des professionnels de la culture, des archivistes, des doctorants et des chercheurs issus de disciplines complémentaires (histoire, esthétique, philosophie, architecture...) ont tenté de comprendre les conditions de production, de diffusion, de circulation et de réception de son œuvre picturale,

cinématographique, théâtrale et architecturale. Grâce à ces travaux, « Les Histoires de René Allio » nous sont dévoilées à travers plusieurs événements autour de l'artiste et de son œuvre :

• **Une rétrospective intégrale de ses films à la Cinémathèque française :**

du 6 novembre au 1^{er} décembre 2013.
Cinémathèque française – Musée du cinéma, 51 rue de Bercy – Paris 12^e

• **Un colloque à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) :**

les 14, 15 et 16 novembre.

INHA, Auditorium
2 rue Vivienne – Paris 2^e.

• **Une exposition** (toiles ; maquettes de décors ; documents préparatoires pour les réalisations théâtrales, cinématographiques et télévisuelles ; photographies, affiches, extraits de films) **au Muséum national d'Histoire naturelle :**

du 14 novembre au 15 décembre 2013.
Muséum national d'Histoire naturelle, Grande Galerie de l'Évolution, Jardin des Plantes, 36 rue Geoffroy Saint Hilaire – Paris 5^e

LH





Détail de La dernière ligne droite © Gilbert Garcin

17/10 → 20/12

L'ARCHIPEL DES IMAGES

Entrée
libre

Quatre étudiantes du master 2 Sciences et techniques de l'exposition, Jeanne Barral, Julie Champion, Anaïs Lepage et Sarah Mercadante, et Françoise Docquier, maître de conférences et directrice adjointe du département d'Arts plastiques et Sciences de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ont conçu et réalisé l'exposition à partir de la Collection d'art contemporain de la Société Générale.

Tours Société Générale
Paris La Défense

17 cours Valmy, La Défense 7
92972 Paris la Défense cedex

Visites guidées (gratuites) sur demande
(à partir de 10 personnes) via le site
www.collectionsocietegenerale.com
à la rubrique « Contact »

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PARTENAIRE D'EXPO FRANCE 2025



VIDÉO

Interview
de **Philippe Boutry**,
président de l'université

Durée : 2' 14''



SUIVEZ-NOUS SUR :

 [facebook.com](https://www.facebook.com/UniversiteParis1Panthéon-Sorbonne)
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

 twitter.com/SorbonneParis1

 [youtube.com/univparis1](https://www.youtube.com/univparis1)

